

L. LEONTIN

L'Indépendance de l'Estonie

Revue d'Histoire de la Guerre Mondiale

Extrait du numéro 2 (Avril 1933)

==== PARIS ====

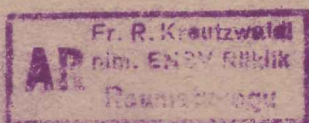
ALFRED COSTES, ÉDITEUR

8, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 8

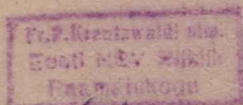
DU MÊME AUTEUR :

Les armements de l'Europe, avec préface de M. Pierre APPEL, député. Delagrave, 1932.

La politique étrangère des pays baltes. *La Revue Mondiale*, avril 1932.



114.614



SE
~~15.994~~

L'Indépendance de l'Estonie ¹

D'une superficie de 47.550 km. carrés, avec une population de 1.000.000 habitants, l'Estonie est, de toutes les républiques baltes, la plus proche de Leningrad et, par conséquent, la plus exposée. Sa frontière terrestre et lacustre avec l'U. R. S. S. est de 276,6 km.

Après avoir subi, depuis le XIII^e siècle, malgré une résistance acharnée de vingt ans, la domination des chevaliers teutoniques et des Danois, le partage entre la Pologne et la Suède, la conquête par Pierre le Grand, en 1710, et l'annexion à l'Empire Russe, l'Estonie a connu, au XIX^e siècle, une période de russification. Le gouvernement de Saint-Pétersbourg favorisait ouvertement les barons baltes, qui opprimaient les paysans estoniens. Cette politique n'a pas pu étouffer le sentiment national des Estoniens et arrêter leur lutte pour la liberté.

Au début de la Grande Guerre, l'idée de la création des bataillons estoniens dans l'armée russe prit naissance à Tallinn (Reval). Elle fut jugée prématurée par le Haut-Commandement russe. Cependant, l'Estonie a fourni aux armées russes, de 1914 à 1917, 2.000 officiers et près de 95.000 soldats et marins.

Dès le début de la révolution russe, en mars 1917, les partis politiques estoniens se concertèrent pour obtenir la reconnaissance de l'autonomie nationale et constituèrent un comité

(1) Outre le *Bulletin de l'Estonie*, les travaux les plus importants pour l'étude de cette question sont : LIEUTENANT-COLONEL JAAN MAIDE, *Aperçu de l'histoire de la Guerre de la Liberté, 1918-1920* (en estonien). (Tallinn, 1933); LOUIS VILLECOURT, *L'Estonie* (Paris, 1931); C. R. PUSTA, *L'Estonie et la reconnaissance des Etats* (« Revue de droit international », 1925). Il faut y ajouter le numéro spécial de la revue *Sõdur* (Tallinn), consacré tout récemment au 15^e anniversaire de la République.

exécutif. Le 16 mars 1917, 15.000 Estoniens manifestèrent à Pétrograd, devant le Palais de Tauride, pour présenter leurs revendications au gouvernement provisoire russe. Deux jours après, celui-ci nomma l'Estonien Jaan Poska gouverneur d'Estonie. Le 30 mars (12 avril), une loi sur l'autonomie fut promulguée. Elle dotait l'Estonie d'un Conseil National, et en formait une unité administrative qui comprenait le gouvernement d'Estonie et la partie nord de celui de Livonie. La loi devait, toutefois, être soumise, aux fins de ratification, à l'Assemblée Nationale Russe. Le Conseil National se réunit le 14 juillet. La première étape de la liberté — l'autonomie politique, — fut ainsi atteinte.

Le Conseil National demanda l'autorisation de former, à l'instar des bataillons lettons, les premières unités d'une armée nationale avec des officiers et soldats prélevés sur l'armée russe. Ce fut seulement le 25 avril que le Haut-Commandement Russe, après beaucoup d'hésitation, — car il craignait ne plus pouvoir compter entièrement sur ces éléments allo-gènes, — se prononça en faveur de cette demande, sous certaines réserves. De son côté, le Conseil des ouvriers, paysans et soldats de Pétrograd se montra plus intransigeant que la « Stavka » (G. Q. G.). Dans sa séance du 8 mai, il s'opposa à la formation des troupes estoniennes. Malgré une démarche pressante des comités nationaux polonais, ukrainien et lithuanien, le Soviet de Pétrograd refusa, le 15 mai, de céder. Néanmoins, la création du 1^{er} régiment estonien d'infanterie fut décrétée le 20 mai. Elle fut suivie, le 8 juin et le 6 septembre, de la constitution de deux bataillons de réserve.

Le Conseil National, élu les 7 et 8 juillet 1917 par le suffrage universel à deux degrés, comprenait un nombre à peu près égal de membres bourgeois et socialistes. Présidé par M. Vallner et chargé d'organiser l'administration du pays, il décida de procéder aux élections à l'Assemblée Nationale le 28 novembre. Dès le premier jour de son existence, le Conseil National se heurta à une opposition du Soviet de Tallinn, au sein duquel l'élément russe dominait. En effet, la capitale estonienne avait été, pendant les trois premières années de la guerre, une importante base navale et, comme forteresse, un centre de services de l'arrière du front nord-ouest.

**

Le coup d'Etat bolcheviste du 25 octobre (7 novembre) 1917 bouleversera la situation de l'Estonie. Si elle ne voulait pas périr dans le chaos russe, elle devait briser les liens qui l'attachaient encore à la Russie. « Il ne nous reste qu'une chose à faire, — déclara le 26 octobre, à Tallinn, le Gouverneur Poska, — c'est de proclamer sans retard notre indépendance. » Le 28 novembre, en présence du 1^{er} régiment estonien, le Conseil National se déclara à l'unanimité « seul détenteur du pouvoir souverain », jusqu'à la convocation de l'Assemblée Constituante, et confia le pouvoir à un comité composé du Président et des doyens d'âge du Conseil.

Mais, grâce à l'appui de la garnison russe de Tallinn, les communistes locaux purent s'emparer du pouvoir. L'Estonie, préservée jusqu'alors de l'invasion ennemie, allait connaître bientôt l'occupation allemande et la guerre contre l'armée rouge.

Deux armées commencèrent simultanément leur formation. L'armée nationale s'accrut, d'octobre 1917 à janvier 1918, de trois régiments d'infanterie et d'une compagnie du génie. En janvier furent constitués un régiment de cavalerie et une brigade d'artillerie. Toutes ces forces formèrent la 1^{re} Division estonienne sous les ordres du colonel Laidoner, ancien officier breveté de l'armée russe. En même temps, les communistes entreprirent le recrutement de volontaires pour la garde rouge estonienne. Le nombre d'engagements resta inférieur à mille, dont 500 à Tallinn et 200 à Tartu. Mais la garde rouge, en apparence insignifiante, était soutenue par la garnison russe de Tallinn, forte de 15 à 18.000 hommes, ainsi que par une escadre ancrée en rade de la capitale et la tenant sous la menace de ses canons.

Malgré cette incertitude, les élections du 28 novembre 1917 à la Constituante Russe ne donnèrent aux communistes que 40 % des voix. Encore, la garnison russe de la capitale avait-elle pris part au vote. Ce résultat incita les dirigeants du Soviet de Tallinn à exercer une politique de représailles. Après la lune de miel de la liberté, l'Estonie connut la suppression de la presse bourgeoise, les arrestations arbitraires, la démagogie agraire, une propagande communiste intense

et tous les autres phénomènes qui caractérisaient le bolchevisme en 1917. Ces mesures n'empêchèrent pas les communistes estoniens de recueillir à peine 25 % des voix aux élections à l'Assemblée Constituante estonienne les 21 et 22 janvier 1918. Les élections furent annulées, et l'état de siège proclamé par le Soviet.

Le 19 février 1918, le Comité de Salut Public, qui venait de se constituer, décida de « proclamer l'Estonie, dans ses limites naturelles, république démocratique indépendante dont la neutralité serait garantie par des conventions internationales ». Dans le manifeste d'indépendance du 24 février 1918, le Comité écrivait : « Malgré les nuits sombres d'esclavage et de despotisme successif des étrangers, le peuple estonien a bercé, de génération en génération, l'espoir caché qu'un jour viendrait pour l'Estonie où les copeaux s'allumeraient et flamberaient par les deux bouts et où Kalew (1) reviendrait pour donner le bonheur à ses enfants. » Ce manifeste fixait les frontières du pays et définissait les libertés politiques ainsi que les principes d'un statut des minorités et d'une réforme agraire.

La proclamation de l'indépendance avait surtout pour but de préserver le pays d'une annexion par l'Allemagne dont les hommes politiques estoniens n'ignoraient pas les visées.

Le Comité de Salut Public, composé de MM. K. Päts, J. Wilms et K. Konik, qui avait remplacé le Conseil National dissous, comprit qu'il fallait, sans tarder, faire appel à l'étranger pour libérer l'Estonie. C'est ainsi qu'une délégation présidée par M. Jaan Poska alla à Pétrograd pour informer les ambassadeurs de France, de Grande-Bretagne et d'Italie de la situation politique de l'Estonie. Cette délégation trouva un accueil très cordial auprès de l'ambassadeur de France, M. Noulens. En février 1918, une autre délégation partit pour Stockholm, où son président, M. J. Tõnisson, installa un bureau permanent. M. C. R. Pusta, futur ministre d'Estonie en France, se rendit à Paris, M. A. Piip à Londres, M. K. Menning à Copenhague, M. E. Virgo à Rome et M. M. Martna à Berlin. Le rôle de ce dernier devint des plus difficiles lors de l'occupation de l'Estonie par l'armée allemande. Un membre de la délégation, M. J. Wilms, qui avait traversé sur des skis

(1) Héros de la mythologie finno-estonienne.

le golfe de Finlande avec ses deux collaborateurs, fut arrêté par les Allemands sur le littoral de Finlande et fusillé.

L'Estonie allait avoir affaire à un adversaire autrement puissant que les Bolcheviks, — l'armée d'occupation allemande. Déjà le 30 novembre 1917, la noblesse allemande d'Estonie, invoquant ses droits issus du traité de Nystad de 1721, avait fait appel au gouvernement du Reich pour demander sa protection. Celui-ci, malgré les hésitations du Secrétaire d'Etat aux Affaires étrangères, von Kuhlmann, accepta cette mission. Le Général von Seckendorf reçut l'ordre d'occuper l'Estonie. Il suffit que cette nouvelle fût connue pour que les troupes rouges évacuassent le pays. Profitant de la libération de la capitale, le Conseil du Salut Public proclama, le 24 février 1918, l'indépendance de l'Estonie (1). Le lendemain, les éclaireurs cyclistes allemands entraient dans les faubourgs.

Le 68^e corps d'armée allemand venant de l'île Saaremaa (Oesel), aux mains des Allemands depuis octobre dernier, occupa l'Estonie septentrionale, tandis que le 60^e corps occupait la partie méridionale du pays. Cette opération (20 février-5 mars 1918) n'était pas provoquée par des raisons militaires; elle faisait partie du plan d'expansion allemande dans les pays baltes. Les autorités d'occupation procédèrent à la dissolution du nouveau gouvernement issu du Comité de Salut Public. Malgré l'accord signé avec le colonel Põdder, commandant le 1^{er} régiment estonien à Hapsal, par lequel il s'engageait à ne combattre que les Russes, elles décidèrent, le 5 avril, le désarmement et le licenciement de l'armée estonienne. Les soldats rentrèrent dans leurs foyers, pleins d'amertume, cachant souvent leurs armes. Il n'était pas possible aux officiers estoniens d'agir autrement. Toute tentative de résistance ou de reprise des opérations militaires contre une armée nombreuse et dotée d'un puissant matériel de guerre aurait été vaine.

Plusieurs hommes politiques furent arrêtés; la Livonie (Estonie méridionale) fut séparée de l'Estonie septentrionale et la politique de germanisation commença. Le 3 mars, une semaine après l'occupation de Tallinn, la paix de Brest-Litovsk sanctionna cet état de choses comme provisoire. Ce n'est

(1) Le manifeste est paru dans le n° 1 du *Riigi Teataja* (*Messageur d'Etat*).

que par l'accord complémentaire du 27 août 1918 que l'U. R. S. S. abandonna tous ses droits sur la souveraineté de l'Estonie et de la Livonie. Sur l'intervention de la noblesse balte d'origine allemande, Guillaume II ratifia, le 12 avril 1918, l'union personnelle de l'Estonie et de la Livonie, sous le nom de Duché Balte, avec la couronne de Prusse.

Tandis que la population adoptait à l'égard des Allemands une attitude de résistance passive, les premières nouvelles de la reconnaissance *de facto* du Conseil National par les Alliés arrivèrent dans le pays. C'était le 3 mai la Grande-Bretagne, le 12 mai la France et le 29 mai l'Italie.

« Le gouvernement de Sa Majesté, — précisait la note britannique, — s'opposerait à toute tentative faite pendant ou après la guerre, dans le dessein d'établir en Estonie un gouvernement qui ne répondrait pas aux désirs du peuple estonien ou qui limiterait ses droits à se gouverner lui-même (1). »

Dans un mémorandum adressé le 8 mai 1918 au gouvernement français, MM. Pusta et Virgo demandaient, au nom de la Délégation d'Estonie :

1° de reconnaître l'indépendance de la république démocratique estonienne dans ses frontières ethnographiques, y compris les îles de Moonsund; 2° de reconnaître le gouvernement provisoire nommé par le Conseil du Pays estonien comme le seul pouvoir exécutif du Pays; 3° de reconnaître à l'Estonie le droit de participer à la conférence générale de la paix, afin qu'elle puisse y défendre ses intérêts et soumettre à la conférence un projet relatif à la reconnaissance par les puissances de la neutralité de la république estonienne et aux garanties internationales de cette neutralité.

La réponse française, signée de M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, contenait une réserve :

C'est avec une très sincère sympathie que la France salue les aspirations de la nation estonienne, et je suis heureux de vous affirmer à nouveau que le Gouvernement de la République est prêt à reconnaître provisoirement le Conseil National d'Estonie comme une organisation indépendante de fait, jusqu'à ce que la Conférence de la paix permette d'établir définitivement le futur statut de l'Estonie conformément aux vœux de la population (2).

Par lettre du 6 novembre 1918, M. Pichon annonça à la Délégation d'Estonie que

(1) *Mémoire sur l'indépendance de l'Estonie, présenté à la Conférence de la Paix par la Délégation d'Estonie.* Paris, 1919, p. 46.

(2) *Ibid.*

le gouvernement français ne reconnaîtra aucun des traités germano-russes qui ont prétendu disposer du sort de l'Estonie sans son consentement et qu'il tiendra pour non avenues les mesures ordonnées par les assemblées constituées et réunies par l'envahisseur (1).

*
**

L'armistice du 11 novembre 1918 prévoit, dans les articles 12, 13, 14 et 15, l'évacuation par les troupes allemandes des territoires ayant appartenu avant la guerre à l'Empire Russe, dès que les Alliés jugeraient le moment venu, compte tenu de la situation intérieure de ces territoires, de la cessation des réquisitions et de la renonciation au traité de Brest-Litovsk.

Dès le 9 novembre, une mutinerie avait éclaté dans la garnison allemande de Tallinn, et c'est le commandant allemand de la place qui avait demandé aux chefs de partis estoniens de reprendre le pouvoir. Le Conseil National sortit de son rôle clandestin, et M. Poska fit paraître le 11 novembre une proclamation annonçant cet événement. Le lendemain, il s'occupa de l'organisation de l'armée et de la garde civique, la première destinée à sauvegarder le territoire d'une offensive de l'armée rouge, la deuxième chargée de maintenir l'ordre à l'intérieur et de faciliter la tâche de l'armée.

Le 16 novembre, le gouvernement proclama la mobilisation générale des officiers et l'enrôlement des volontaires pour reconstituer la 1^{re} division. Le premier jour de la mobilisation, l'effectif des forces estoniennes s'éleva à 10.000 hommes de la garde civique, à 1.200 officiers, et à 1.600 volontaires dont beaucoup d'étudiants et lycéens. Ce résultat était insuffisant. « Les adultes étaient moins prompts que les jeunes à répondre à notre appel, a déclaré, le 30 avril 1919, à l'Assemblée Constituante, M. K. Päts, ministre de la Guerre. Un millier seulement de volontaires adultes s'est présenté. Le peuple n'avait pas encore pris confiance (2). »

Le 19 novembre, le gouvernement estonien conclut avec les autorités militaires allemandes une convention en vue de l'évacuation du territoire national. Profitant de la faiblesse de la naissante armée estonienne, les Allemands détruisirent un important matériel de guerre et jetèrent à la mer 40.000 fusils.

(1) *Ibid.*, p. 53.

(2) *Bulletin d'Estonie*, n° 3, 1919, p. 29.

Ils saisirent même et détruisirent des armes envoyées à l'armée estonienne par la Finlande. Il fallut récupérer un matériel rendu souvent inutilisable ou détérioré par le séjour dans l'eau. Les soldats estoniens ne manquaient pas d'allant, mais ils étaient presque complètement dépourvus d'armes.

*
**

Le gouvernement de Moscou, profitant de la défaite allemande, annula, le 18 novembre 1918, par une déclaration spéciale, le traité de paix de Brest-Litovsk. Les Soviets décrétèrent en même temps que le territoire occupé par les Allemands devait être repris immédiatement par l'armée rouge.

Les opérations commencèrent le 28 novembre par une attaque des rouges contre Narva. Cette ville était évacuée par les troupes allemandes depuis le 25.

L'Estonie n'était nullement préparée à faire face à une nouvelle invasion. En effet, les autorités allemandes avaient vidé le pays de vivres par des réquisitions incessantes. D'autre part, les troupes allemandes, contrairement aux conditions de l'armistice du 11 novembre, avaient évacué précipitamment l'Estonie, ouvrant ainsi la frontière à l'armée rouge.

Pour défendre Narva, le 4^e régiment estonien, à l'effectif de 450 hommes mal armés, entra en action contre plus de 4.000 Rouges avec 12 canons. Il fallut faire flèche de tout bois pour armer les premières unités estoniennes.

Tandis que l'armée estonienne recevait le baptême du feu, des désordres communistes éclatèrent à Tallinn, où une tentative de désarmement des troupes eut lieu. Le 27 novembre fut proclamée la mobilisation générale des hommes de 18 à 24 ans, appelés immédiatement, et celle des hommes de 24 à 45 ans, invités à se tenir à la disposition des autorités militaires. En même temps, le gouvernement s'adressa aux Alliés pour leur demander des armes.

Afin de ne pas proclamer l'état de guerre avec l'Estonie, le gouvernement du Kremlin reconnut, par décret du 8 décembre 1918, l'indépendance de la « république soviétique estonienne », dont le communiste J. Anvelt était devenu le chef. Bien que cette république sans territoire ne s'appuyât que sur un millier de communistes, son commissaire aux finances s'empressa d'émettre des billets de banque pour une somme

de dix millions de roubles. L'armée rouge estonienne qui opérait à la frontière ne comprenait que trois régiments estoniens à effectif réduit, avec un groupe d'artillerie, soutenus par quatre régiments russes.

L'armée estonienne, en pleine organisation, placée sous les ordres du colonel Laidoner, manquait d'armes, de munitions et de médicaments, et n'avait pas pu, malgré ses efforts énergiques, arrêter l'avance des Rouges. Les officiers et soldats estoniens, très endurants, malgré un hiver rigoureux, donnèrent la preuve d'un grand souffle patriotique et d'une grande force morale, en combattant un ennemi nombreux et mieux armé. Les combats se déroulèrent surtout à proximité des grandes routes, ainsi qu'autour des villages et villes, sans qu'un front continu fût établi.

M. Poska, ministre des Affaires étrangères, se rendit, fin novembre, en Finlande, où il obtint un prêt de 20 millions de marks finlandais, l'envoi de 5.000 fusils et de 20 canons, ainsi que l'enrôlement de volontaires finnois. En attendant d'avoir reçu ces armes, l'armée estonienne évacua, le 16 décembre 1918, Rakvere, le 22, Tartu, et l'ennemi s'approcha jusqu'à 35 kilomètres de la capitale. En janvier, les deux tiers du pays étaient occupés par les Rouges.

Sur la demande de la délégation estonienne à Londres, le gouvernement britannique ordonna à l'amiral Sinclair d'appareiller pour Tallinn. C'était une mission difficile à cause de nombreuses mines allemandes et russes posées dans la Baltique. Le croiseur léger britannique, *Cassandra*, périt ainsi près des îles estoniennes.

Le commandant de l'escadre anglaise se montra, à son arrivée, le 12 décembre, assez réservé quant à l'efficacité de sa mission.

Comme je disais à l'amiral britannique, — déclara le 30 avril 1919, à l'Assemblée Constituante, M. K. Päts, ministre de la Guerre, — que nous avons besoin de 25.000 carabines, il me répondit en hochant la tête : « Ces carabines ne tomberaient-elles pas aux mains des Bolcheviks? Nous avons fourni beaucoup d'armes à la Russie, mais cela a toujours servi à notre adversaire. » Je répliquai que la France et la Grande-Bretagne, quoique grandes, avaient dû attendre leur Marne, et j'ajoutai : « Donnez-nous de quoi aller jusqu'à notre Marne et alors vous verrez ce que nous sommes capables de faire » (1).

(1) *Bulletin d'Estonie*, n° 3, 1919, p. 32.

Le gouvernement ordonna des réquisitions, la récupération de toutes les armes, la saisie des biens d'Etat donnés par les autorités d'occupation à la noblesse allemande et prescrivit des mesures très sévères contre la propagande communiste.

Fin décembre 1918, l'armée estonienne avait au front 4.800 hommes avec 25 canons, 140 mitrailleuses et 3 trains blindés. La marine, organisée par le capitaine au long cours Pitka, créateur de trains blindés, comprenait une canonnière et deux torpilleurs capturés par l'escadre britannique le 26 décembre 1918, au cours d'un combat devant Tallinn. Les Rouges avaient au front 7 à 8.000 hommes avec 30 à 40 canons.

Le 31 décembre 1918 débarqua à Tallinn un bataillon de volontaires finnois commandé par le major Ekström. Une autre unité, le régiment des Fils du Nord, *Pohjan Poikain*, avec 2 batteries, combattit depuis fin février sur le front du Sud. La solidarité des pays scandinaves ne resta pas un vain mot. Après les Finnois débarqua une compagnie de volontaires suédois, qui combattit de février au 19 mai 1919. Une compagnie de volontaires danois resta au front de mai à août 1919.

D'autre part, le 6 décembre 1918, le gouvernement estonien signa un accord militaire avec le « corps russe du Nord », composé de 3.500 soldats blancs dont 1.000 combattants seulement, et rassemblé, après la chute de Pskov, dans la région de Kapa-Kohila.

Le 2 janvier 1919, les troupes estoniennes, soutenues par l'escadre britannique, arrêtaient l'avance des Rouges, et, le 7, renforcées par les compagnies finnoises passèrent à l'offensive. Le 9 janvier, Tapa fut repris par les forces estoniennes; le 11, Rakvere; le 14, Tartu et le 18, Narva, furent réoccupées par l'armée nationale. Les Rouges avaient mis quarante jours pour occuper l'Estonie septentrionale, qui fut libérée en douze jours. L'offensive eut le même résultat sur le front méridional. Toutes les villes estoniennes furent reconquises avant le 1^{er} février 1919.

La VII^e armée soviétique, sur le front estonien, comprenait à côté des Russes, des tirailleurs chinois recrutés parmi les coolies et des communistes estoniens et lettons. A partir du 15 février et jusqu'à la fin mai, l'armée rouge lança plusieurs contre-attaques infructueuses. Au début de mars 1919, elle comptait 27.000 combattants, avec 100 canons et 300 mitrail-

leuses. Sur un front de 300 kilomètres, les Estoniens avaient, à cette époque, en ligne, 11.500 combattants, avec 45 canons et 170 mitrailleuses.

Le Général Niessel, nommé Président de la commission d'évacuation des pays baltes, délégua à Tallinn deux officiers français : le lieutenant-colonel Hurstel et le commandant Bonne. Ils collaborèrent avec le général britannique Gough, Chef de la Mission intéralliée dans les pays baltes, envoyé à Tallinn par la Conférence de la paix, à la prière de la délégation estonienne à Paris. La France fournit à l'Estonie des armes et des munitions pour 13 millions de francs. Cette dette fut réglée en 1925.

*
**

Tandis que les opérations militaires se poursuivaient en Estonie, la délégation estonienne à Paris demanda en vain, le 10 février 1919, à être admise à la Conférence de la paix. Par une note du 25 mars 1919, elle proteste contre l'attitude de certains groupements russes de Paris qui « demandent de ne résoudre aucune des questions concernant les territoires de l'Empire russe dans les limites de 1914, à l'exception de la Pologne ethnographique » (1).

En même temps, la délégation estonienne demanda au Conseil Suprême, par note du 15 mars 1919, le rapatriement des prisonniers de guerre de l'armée russe, d'origine estonienne, retenus en captivité en Allemagne et en Autriche, ainsi que la restitution du matériel de guerre provenant du désarmement de l'armée estonienne en avril 1918 et de l'évacuation du pays par l'armée allemande.

Il fallut à la délégation estonienne à la Conférence de la paix une grande vigilance pour déjouer les manœuvres hostiles à l'indépendance de l'Estonie, émanant surtout de certains groupements russes qui représentaient à Paris Denikine et Koltchak. A l'occasion d'un échange de notes entre les puissances alliées et l'amiral Koltchak, la délégation, par une note du 19 juin 1919, appela de nouveau l'attention du Président de la Conférence de la Paix sur les graves inconvénients que présentait l'ajournement de la reconnaissance juri-

(1) *Bulletin d'Estonie*, n° 3, 1919, p. 19.

dique de l'indépendance estonienne. La délégation estonienne fut admise à exposer son point de vue devant la commission balte de la Conférence de la paix, le 28 mai 1919. Ce fut sa seule comparution à la Conférence de Versailles.

*
**

Le 23 avril 1919 se produisit un événement politique d'une portée considérable : la réunion de l'Assemblée Constituante en vue d'élaborer la constitution définitive du pays.

Les unités finnoises quittèrent le pays en mars et mai 1919, à la suite de la formation d'une troisième division estonienne.

Bientôt, la situation générale parut favorable à une reprise de l'offensive. Le 12 mai 1919, le général Laidoner, commandant en chef de l'armée estonienne, y incorpora le corps russe du Nord-Ouest. Celui-ci, équipé par les Alliés, entreprit avec le concours des troupes estoniennes et l'appui de la flotte anglaise, sous les ordres de l'amiral Covan, une offensive contre Leningrad. Elle fut couronnée par la prise de la Krasnaïa Gorka. Les relations entre le général Laidoner et les commandants du Corps russe, les généraux Rodzianko et Youdenitch ne furent jamais cordiales. Le général Youdenitch et son Conseil politique étaient hantés par le spectre de la Russie une et indivisible. Le commandant en chef de l'armée blanche, qui avait reconnu l'autorité du gouvernement de Koltchak, ne cachait pas ses arrière-pensées. « Il n'y a pas d'Estonie, déclara-t-il à un journaliste russe. C'est un morceau de terre russe, un gouvernement russe. Le gouvernement estonien est une bande de criminels qui se sont emparés du pouvoir (1). » Après ses premiers succès, il déclara à un autre journaliste russe : « D'abord, nous prendrons Pétrograd, et ensuite nous tournerons nos baïonnettes contre Tallinn (Reval) (2). » La rupture ne tarda pas à se produire. Elle aboutit, le 19 juin 1919, à la résiliation de l'accord.

Dans la direction de Pskov, au sud du grand lac Peipus, la 2^e division estonienne déclancha une offensive le 24 mai. La division communiste estonienne, battue, évacua la ville de

(1) IVANOV (N. N.), *O sobytiakh pod Pétrogradom v 1919 g.* Berlin, 1919, p. 16.

(2) GORN (Vassiliï), *Grajdanskaïa voïna na siévéro-zapadié Rossii.* Berlin, 1923.

Pskov, occupée par les Estoniens. Leur cavalerie se dirigea ensuite vers le sud, pour chercher le contact avec les troupes polonaises qui avaient atteint la région de Daugavpils (Dvinsk).

Bientôt les événements firent naître la coopération militaire estono-lettonne. Le 3 janvier 1919, le gouvernement letton, sous la pression de l'armée rouge, évacua Riga. Trois mois après, le 15 mars, la jeune armée lettonne réussit à délivrer la Zemgale occupée par l'ennemi. Le général von der Goltz, dont l'armée comprenait « la Division de fer » et les volontaires germano-baltes de la « Landeswehr » équipés par l'Allemagne, profita de ces opérations contre les Rouges pour renverser, le 16 avril 1919, le gouvernement letton et mettre à sa place des hommes à sa dévotion. Le Reich jouait ainsi sa dernière carte pour sauver le projet du Duché balte.

En présence de cette situation, le général Laidoner, sur la demande du gouvernement letton, décida, en mai, d'envoyer la 3^e division dans la direction du Sud. Son objectif était la libération de la Lettonie septentrionale pour permettre le rétablissement du pouvoir national letton, ainsi que l'organisation de l'armée lettonne. L'Etat-Major estonien forma à Tartu, sur sa propre initiative, deux régiments d'infanterie lettons et des unités de réserve, et leur fournit les armes.

L'offensive estonienne commandée par le général E. Põlder commença vers la fin mai. Les unités estoniennes occupèrent, au bout de quelques jours, la Lettonie septentrionale avec les villes de Wenden, Wolmar et Marienbourg. Le 5 juin, la cavalerie estonienne entra dans la ville de Jakobstadt, sur la Daugava (Dvina), à 150 kilomètres au sud de la frontière estonienne. Elle établit ensuite la liaison avec la cavalerie polonaise.

Un nouvel ennemi apparut alors : la Landeswehr balte, composée d'Allemands, encadrée par des officiers de l'armée von der Goltz et renforcée par la « Division de fer ». La Landeswehr, au lieu de continuer la lutte contre l'armée rouge, entra en contact avec les Estoniens le 2 juin, à Ramotsk, près de Wenden. Après avoir attaqué Wenden le 6 juin, les troupes de la Landeswehr, sur l'intervention du général Gough, signèrent, le 9 juin, un armistice valable dix jours. Le 20 juin, les hostilités reprirent et continuèrent jusqu'au 22, sans que l'ennemi pût rompre le front. Les Estoniens envoyèrent dans

la direction de Wenden 12 bataillons, 6 batteries, 1 escadron, 3 trains blindés, ainsi que les unités lettonnes constituées en Estonie.

Le 22 juin, l'initiative des opérations passa aux Estoniens, et, le lendemain, la Landeswehr, battue aux environs de Wenden, commença sa retraite. Deux torpilleurs et une canonnière estoniens barrèrent l'entrée de la Daugava (Dvina), près de Riga, à l'endroit même où la Landeswehr avait établi ses positions d'arrêt. Après l'occupation par les Estoniens de la ligne fortifiée de Hinzenberg et Rodenpois, le général von der Goltz s'adressa à la mission interalliée pour demander un armistice. Le général Laidoner en accepta le principe, à la condition que Riga fût évacuée par les Allemands. Cet armistice fut signé le 3 juillet 1919, sur l'intervention des puissances alliées et des Etats-Unis, au moment où la 3^e Division estonienne était arrivée aux environs de Riga, capitale de la Lettonie.

Le succès de l'armée estonienne dans la Lettonie septentrionale permit le rétablissement du gouvernement national letton de M. Ulmanis. Mais von der Goltz, qui ne tenait pas à évacuer le territoire letton, constitua, en septembre 1919, avec des volontaires, l'armée russo-allemande du colonel prince Bermond-Avaloff. Elle força les troupes lettonnes à évacuer Riga le 9 octobre. Pour préserver la frontière estonienne menacée et sur la demande du gouvernement letton, le général Laidoner envoya deux trains blindés, afin de coopérer avec l'armée lettonne. Celle-ci réussit à arrêter l'ennemi et à le tenir en échec, mais la lutte se prolongea jusqu'à la fin de l'année. Les unités estoniennes furent engagées jusqu'à fin décembre sur le front soviéto-letton, qui s'étendait sur 70 kilomètres, depuis la frontière estonienne jusqu'au lac de Luban.

Après le refus des Etats-Unis de s'immiscer dans les affaires russes, les puissances alliées renoncèrent à l'intervention armée contre les Soviets. Elle fut remplacée, en février 1919, par la politique du « cordon sanitaire », pour empêcher le bolchevisme de pénétrer en Europe. Ce cordon était formé par la Finlande, l'Estonie, la Pologne et la Roumanie. Il restait encore à chasser l'armée rouge de Lettonie et à établir la liaison entre les fronts estonien et polonais. Cette tâche fut remplie par l'armée estonienne en juillet 1919.

Sur le front méridional, les troupes nationales occupaient, en août, la ligne Ostrov-Porkhov, en territoire russe. Sur la demande du commandant de l'armée russe du Nord-Ouest, le général Laidoner décida de lui confier la défense de cette position avec la ville de Pskov. Mais, quelques jours après, le 25 août, Pskov fut pris par les Rouges. Les troupes estoniennes établirent alors leurs positions sur la frontière actuelle du pays.

Pour restaurer les bonnes relations entre le Haut-Commandement estonien et l'armée russe du général Youdenitch, le général britannique Marsh vint à Tallinn au mois d'août. Un nouvel accord fut signé en vue d'une offensive russe contre Leningrad. Commencée le 28 septembre 1919, elle fut brisée le 21 octobre devant Leningrad, où les troupes blanches avaient atteint Pavlovsk et Tsarskoïé Sélo.

*

**

L'activité politique des gouvernements estoniens pendant la guerre de Liberté était surtout voué au maintien de l'intégrité du territoire national, à la reconnaissance de l'indépendance par les Alliés et, ensuite, seulement, à la réorganisation intérieure. Depuis la proclamation de l'indépendance, le 24 février 1918, jusqu'à la convocation de l'Assemblée Législative, le 4 janvier 1920, six gouvernements de coalition se succédèrent. Ce furent ceux de K. Päts, le 24 février 1918 et le 12 novembre 1918, de J. Poska, le 16 novembre 1918, de K. Päts, le 26 novembre 1918, de O. Strandman (actuellement Ministre à Paris), du 9 mai 1919 et de J. Tõnisson, du 18 novembre 1919. Ce dernier dura jusqu'au 30 juillet 1920. Les élections à l'Assemblée Constituante du 7 avril 1919 donnèrent 37 % des voix aux socialistes, 25 % aux radicaux et 21 % aux démocrates (1).

L'Assemblée Constituante (*Asutav Kogu*) fut convoquée à Tallinn, le 23 avril 1919, anniversaire du dernier soulèvement contre les Chevaliers teutoniques en 1343. Elle nomma président le socialiste modéré A. Rei. Le 19 mai, elle vota un manifeste proclamant la date du 24 février 1918 celle de l'indépendance nationale (2). Le 4 juin, la loi sur l'organisa-

(1) *Bulletin d'Estonie*, n° 1, p. 18.

(2) *Riigi Teataja*, n° 47, 1919.

tion provisoire du gouvernement de la République donna au pays un statut d'un caractère nettement démocratique. Cette loi, qui a fixé les attributions de l'Assemblée, lui donne le droit de déléguer ses pouvoirs à une « délégation législative », composée de membres de tous les partis. Le referendum et l'initiative avec 3.000 électeurs étaient prévus à l'article 13. La loi du 4 juin confiait le pouvoir exécutif à un gouvernement composé du Premier Ministre et de 11 membres élus pour un an par l'Assemblée. Ce n'est que le 20 décembre 1919 que le gouvernement vit élargir ses pouvoirs par le droit de promulguer ses décrets-lois, soumis à la ratification. Un Tribunal d'Etat, composé de membres élus par l'Assemblée et exerçant le pouvoir judiciaire suprême, fut créé par la loi du 4 juin 1919.

La loi la plus importante votée par l'Assemblée Constituante fut celle du 10 octobre 1919 sur la réforme agraire (1). Elle a tranché le différend séculaire entre les paysans estoniens et la noblesse balte, et a mis fin à la puissance des féodaux de la terre, dont beaucoup étaient redevenus sujets du Reich pendant l'occupation.

En 1919, l'Estonie avait fourni un grand effort financier qui avait épuisé son Trésor. La Banque Nationale, dont les statuts avaient été approuvés par le gouvernement le 24 février 1919, s'opposait résolument à toute tentative d'inflation. Cependant, les dépenses augmentaient. De novembre 1918 au 15 avril 1919, d'après une déclaration de M. Kukk, Ministre des Finances, à l'Assemblée Constituante, le 26 avril 1919, les dépenses de l'Etat s'élevèrent à 115 millions de marks estoniens, dont 84 millions (80 %) de dépenses militaires. Pour toute l'année 1919, sur 713,9 millions de marks de dépenses, 573,6 (80,3 %) étaient destinés à la défense nationale. Le rendement des impôts n'était que de 453,5 millions de marks. Le déficit, tenant compte de dépenses extraordinaires, atteignit un milliard et demi de marks (2). Le premier emprunt intérieur de 50 millions de marks, en novembre 1918, ne donna pas les résultats attendus. Le 15 août 1919, l'Assemblée Constituante approuva la conclusion d'un emprunt de 50 milliards de marks aux Etats-Unis. L'année suivante, en mars, le premier emprunt intérieur de 100 millions de marks fut lancé.

(1) *Riigi Teataja*, n° 79-80.

(2) *Journal Postimees* du 3 février 1920.

*
**

En août 1919, le gouvernement de Tallinn examina, malgré la politique du cordon sanitaire et la phase agressive du communisme soviétique, l'éventualité des pourparlers de paix avec l'U. R. S. S. C'est le Commissaire soviétique aux Affaires étrangères, Tchitcherine, qui, par message radiotélégraphique du 31 août 1919, fit les premières propositions. « Bien que le gouvernement de Reval, — précisait son message — sous la pression des gouvernements alliés,... ait soutenu leurs intérêts contre ceux du peuple estonien », le gouvernement soviétique propose « d'entreprendre des négociations de paix ». Le message se terminait par la menace suivante à l'égard du gouvernement estonien : « S'il participe aux opérations secrètes contre le gouvernement soviétique et agit selon les directives des Alliés qui se préparent à attaquer la Russie soviétique, il sera tenu pour entièrement responsable de cette offensive militaire » (1). Le 11 septembre, une note analogue fut adressée par Moscou aux gouvernements de Finlande, de Lettonie et de Lithuanie.

Par note du 4 septembre, M. Poska, ministre des Affaires étrangères, accepta la proposition soviétique, ainsi que la date (le 10 septembre) et le lieu de réunion (Pskov, en territoire soviétique). Cette proposition fut approuvée le 16 septembre par l'Assemblée Constituante, à l'exception du parti agraire qui s'abstint. La résolution disait :

Maintenant que le gouvernement des Soviets a fait des propositions de paix, l'Assemblée estime que l'Etat estonien n'a pas le droit de les ignorer, car le peuple estonien n'a soutenu cette guerre, dès son début, que pour se défendre (2).

La prise de contact eut lieu le 17 septembre. La délégation estonienne était présidée par M. A. Birk, membre de l'Assemblée Constituante; la délégation soviétique comprenait Krasine, Litvinoff et Bogolepoff. M. Birk demanda la participation à cette conférence des délégués de la Lithuanie, de la Lettonie et de la Finlande, auxquels devraient être étendues les propositions faites par le gouvernement du Kremlin. Le gouvernement estonien tenait à mettre loyalement les Alliés

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 6, p. 6.

(2) *Idem*, n° 6, p. 6.

au courant de la décision, de même qu'il était désireux de ne pas rompre le front des jeunes Etats baltes.

La conférence des ministres des Affaires étrangères des pays baltes réunis à Tallinn décida, les 14 et 15 septembre 1919, d'entamer les négociations en commun avec les Soviets et d'en aviser les gouvernements alliés.

Bien entendu, précisait cette motion, il est impossible qu'une paix, dans l'acception habituelle du mot, soit conclue avec la Russie. On ne peut, dans les conditions actuelles, que parler d'une suspension des hostilités.

Par note du 23 septembre 1919, M. Pusta informa le gouvernement français de ces pourparlers :

L'Estonie, en entamant les pourparlers avec les Bolcheviks, n'a pas modifié l'orientation de sa politique, et ses sentiments restent les mêmes à l'égard des Alliés, car elle conserve le ferme espoir que c'est seulement avec leur appui qu'elle gardera la possibilité de réaliser ses aspirations, c'est-à-dire d'obtenir une complète indépendance (1).

La seconde conférence des représentants des gouvernements baltes, réunie à Tartu du 18 septembre au 4 octobre 1919, proposa par télégramme au gouvernement soviétique de choisir cette ville comme siège de la future conférence et d'adopter comme date le 25 octobre. Le 6 octobre, Tchitcherine accepta le lieu de la réunion, mais les opérations contre l'armée russo-allemande de Bermond-Avaloff entraînèrent sa remise.

Le 12 novembre 1919, M. Piip, ministre des Affaires étrangères d'Estonie, adressa à la conférence de la paix, au nom des pays baltes, un télégramme dans lequel il lui demandait de « charger un Etat de l'organisation et du contrôle de l'administration dans la zone neutre, afin de garantir l'exécution des clauses du traité éventuel ». Les pourparlers de Tartu aboutirent, le 20 novembre 1919, à la signature d'une convention relative à la délivrance des otages.

Les pourparlers de paix reprirent le 2 décembre 1919. L'Estonie était représentée par M. Poska, président de la délégation, MM. Piip, Puumann et Seljamaa, et le général Soots; l'U. R. S. S. par Krassine, président de la délégation Joffe, le général Kortiaieff et le comte Benckendorff, experts mili-

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 6, p. 25.

taires. Les autres pays baltes envoyèrent également des représentants.

Tandis que les pourparlers se poursuivaient, l'armée rouge se préparait à porter un coup décisif sur le front de la Narova, contre Narva. Le 14 novembre 1919, l'armée russe du Nord-Ouest, à l'effectif de 25.000 hommes, défaite sous Leningrad, se retira en désordre sur le territoire estonien. Sa retraite était couverte par les troupes estoniennes. Elle fut désarmée, et ses soldats, dont beaucoup étaient atteints du typhus envoyés dans un camp de concentration, à Rakvere (arrondissement de Viru), à l'arrière du front de la Narova, où l'*American Relief Administration* se chargea de leur ravitaillement. Le 27 novembre 1919, les chefs des missions militaires française et britannique, le colonel Hurstel et le général Scobell, ainsi que M. Miller, chef de l'*American Relief Administration*, adressèrent une note au gouvernement estonien. Ils lui annonçaient que « les unités russes armées ne devraient pas être désarmées, à moins qu'elles ne viennent à se désorganiser ou à se retirer à l'ouest de la ligne fixée par le général A. Tônisson, à la conférence tenue à Narva le 23 novembre 1919 (1) ». D'autre part, les unités désarmées « devraient être réorganisées en unités militaires et regardées comme telles », tandis que les prisonniers de guerre formeraient des compagnies de travailleurs.

Le gouvernement estonien répondit en faisant connaître sa décision de « désarmer les troupes de l'armée russe du Nord-Ouest au cas où elles devraient traverser le territoire estonien », afin d'éviter « un conflit fatal avec les représentants du peuple et avec l'opinion publique » (2).

A la suite d'une note du général Etiévant au sujet du maintien de l'armée du Nord-Ouest, transmise par l'intermédiaire du colonel Hurstel, M. J. Tônisson, Président du Conseil, adressa une note contenant une solution compromissoire, sans modifier au fond le point de vue de son gouvernement.

Il n'entre aucunement dans ses desseins d'entreprendre quoi que ce soit pour faire échouer les projets des gouvernements alliés et associés », précisait cette note. Bien que les commandants de l'armée du Nord-Ouest « aient fait montre d'une disposition d'esprit hostile à

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 8, p. 31.

(2) *Idem*, n° 8, p. 32.

l'égard de l'indépendance de l'Estonie, tout comme les gouvernements panrusses de Koltchak et de Denikine, sous le drapeau desquels elle a combattu,..... il n'entre nullement dans les vues du gouvernement estonien de disperser ou de démembrer les détachements de l'armée du Nord-Ouest, qui, bien que désarmés, n'en constituent pas moins des unités, jusqu'à ce qu'elles aient quitté le territoire estonien (1).

La signature de la paix allait précipiter la solution de cette question épineuse.

*
**

Après la retraite de l'armée russe blanche, l'armée estonienne se trouvait, seule, en face des Rouges, sur la frontière du pays. Les armées rouges, la VII^e au nord et la XV^e au sud, renforcées, reprirent en novembre l'offensive contre les positions estoniennes, surtout le long de la Narova.

Les Rouges avaient en ligne plus de 50 régiments avec 40.000 combattants, 300 canons et 750 mitrailleuses. Les Estoniens ne pouvaient leur opposer que 17.000 hommes en ligne avec 180 canons et 500 mitrailleuses. Malgré cette infériorité numérique et l'élan de l'armée rouge, toutes les attaques sur Narva furent repoussées.

Le 2 décembre commencèrent les pourparlers de paix avec les Soviets, à Tartu. Pour imposer des conditions de paix plus avantageuses, les armées rouges entamèrent à partir du 7 décembre une série d'attaques violentes, appuyées par une forte artillerie. Mais tous les assauts furent repoussés par les Estoniens, et le calme s'établit au front le 20 décembre.

Entre temps, les représentants des Soviets à Tartu, à la suite de l'échec de leurs troupes, modérèrent leurs prétentions. Néanmoins, l'armée rouge entreprit encore un dernier assaut le 27 décembre. Ayant subi en trois jours des pertes élevées, le commandement des deux armées rouges vit ses efforts brisés au pied de la vieille muraille de Narva. Cette ville est ainsi devenue pour l'Estonie un Verdun national. Les attaques furent arrêtées le 30 décembre et l'armistice fut signé le 31.

Les chiffres suivants attestent le grand effort fourni par l'armée estonienne, incarnation d'un petit peuple tenace, pendant la Guerre de la Liberté : 18 classes, soit 74.505 hommes (7 % de la population) ont été envoyées dans la zone des

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 8, p. 35.

armées; les effectifs de l'armée nationale ont atteint, le 3 janvier 1920, 70.245 hommes; les pertes se sont élevées à 3.092 tués, morts de blessures ou de maladies (dont 550 civils fusillés) et à 10.105 blessés.

L'année qui vient de s'écouler, — disait le général Laidoner dans son ordre du jour de l'armistice, — a été difficile pour le peuple estonien, pour la jeune République d'Estonie, et plus difficile encore pour l'armée, qui, au prix de son sang et de sa vie, a défendu le pays contre les puissants ennemis venus du sud et de l'est. Notre vaillante armée et notre marine ont lutté contre ces ennemis. Cette lutte a eu pour résultat d'amener la grande Russie des Soviets à entreprendre des pourparlers avec notre petit Etat... L'héroïque lutte passée nous est garante que notre armée, si besoin est, reprendra, dès qu'il faudra, cette lutte jusqu'à l'indépendance complète de notre pays.

A Paris, au Conseil Suprême, il y avait des tiraillements, tant en raison de renseignements contradictoires sur la situation des pays baltes qu'à cause de la proclamation du blocus de la Russie soviétique. La véritable portée des pourparlers de paix paraissait échapper à certains diplomates, et non des moindres. Le 4 décembre 1919, le Conseil Suprême adressa de Paris, par l'intermédiaire du chef de la mission militaire française à Tallinn, une note au sujet de l'attitude de l'Estonie à l'égard de l'armée Youdenitch.

M. A. Birk, ministre des Affaires étrangères, répondit par une note du 17 décembre, en soulignant que le gouvernement d'Estonie avait attendu en vain la reconnaissance *de jure* par les Alliés. Cette reconnaissance « contribuerait à donner à l'armée estonienne un regain de force et de courage dans sa lutte contre les Bolcheviks », « rendrait possible au gouvernement estonien la conclusion, dans le même but, des conventions et traités avec les Etats baltes et autres », « lui donnerait des assurances à l'égard des intentions des gouvernements de Koltchak et de Denikine » et « faciliterait la restauration économique du pays ».

Cette note appelait l'attention sur les relations de l'armée russe du Nord-Ouest avec l'armée russe de l'Ouest commandée par Bermond-Avaloff et soutenue par les Allemands. « Les commandants de l'armée du Nord-Ouest, en particulier, précisait-elle, profèrent ouvertement des menaces à l'adresse de l'Estonie, en affirmant qu'après avoir conquis Pétrograd, ils marcheraient sur Tallinn ». La note souligne que « la Répu-

blique d'Estonie désirerait agir en plein accord avec les puissances alliées et associées », et demande l'avis du Conseil Suprême tant dans l'affaire de l'armée du Nord-Ouest que dans celle de la paix avec les Soviets (1).

Par une note du 17 décembre 1919, M. Pichon, ministre des Affaires étrangères, portait à la connaissance du gouvernement estonien qu'aucune tractation de paix entre l'Estonie et les Soviets, aboutissant à la reconnaissance légale du gouvernement de Moscou, n'était « conciliable avec l'appui des Alliés ». Dans sa réponse du 22 décembre, M. Pusta regrettait de recevoir du gouvernement français « des indications uniquement négatives, alors que, d'autre part, ses demandes réitérées d'éclaircissement sur la politique des Alliés envers la Russie et, tout particulièrement, à l'égard de la République estonienne indépendante, restent sans réponse ». Il demandait, enfin, une médiation des Alliés (2).

*

**

La conférence de la paix dura encore un mois, et la signature du traité — le premier qui ait été conclu entre l'U. R. S. S. et un de ses voisins, — eut lieu le 2 février 1920. Par l'article 1^{er}, l'Union Soviétique reconnaît sans réserve l'indépendance de l'Estonie, basée sur le droit des peuples de disposer d'eux-mêmes. Par l'article 4, les deux parties contractantes fixent un délai d'un an pour l'option de nationalité pour les personnes d'origine russe résidant en Estonie et pour les personnes d'origine estonienne résidant en territoire soviétique. Par l'article 5, l'U. R. S. S. s'engage à respecter la neutralité de l'Estonie dans le cas où elle serait reconnue internationalement. Une autre clause prévoit le mode de désarmement et l'interdiction des troupes étrangères se trouvant sur le territoire de chacune des parties contractantes.

Parmi les autres clauses les plus importantes figurent les suivantes : renonciation de la Russie au remboursement de la valeur des biens de l'ancien Empire russe se trouvant en Estonie (article 11), exonération de l'Estonie de dettes et obligations financières de la Russie, versement à l'Estonie d'une somme de 15 millions de roubles-or (article 12), resti-

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 9, pp. 20-25.

(2) *Ibid.*, n° 8, pp. 36-37.

tution de tous les biens de l'Université de Tartu et autres établissements scolaires évacués en Russie (§ 4 de l'article 11) et restitution aux ressortissants estoniens des valeurs mobilières et titres de créance restés dans les banques russes, à l'exception de l'or et des pierres précieuses. Par l'article 16, des facilités de transit sont accordées aux marchandises soviétiques. Par contre, l'Estonie renonce au remboursement des biens expropriés à ses ressortissants, des titres d'Etat et des dépôts de caisses d'épargne leur appartenant.

La signature du traité de paix fut suivie du règlement de frontière esto-letton, signé à Valk le 22 mars 1920, et de la reconnaissance *de jure* par la Finlande, le 7 juin 1920. La Pologne avait déjà reconnu l'Estonie le 19 octobre 1919.

Par contre, les Alliés tardèrent à reconnaître l'indépendance de la jeune République.

Le 6 avril 1920, M. Pusta écrivait au Président du Conseil français :

Nous entendons désormais vivre en bonne intelligence avec la Russie qui a besoin de notre concours et contre laquelle nous ne voulons garder aucun sentiment de rancune. Ceci ne veut nullement dire que l'Estonie pourrait être tentée de s'adapter au régime bolcheviste régnant en Russie... Le retard apporté au règlement de la question estonienne ne peut que provoquer des sentiments d'inquiétude dans notre peuple et l'obliger à se préparer contre tout nouveau danger qui pourrait menacer son indépendance au lieu de lui permettre de s'adonner entièrement au travail (1).

C'est le 26 janvier 1921 que la Conférence des Ambassadeurs reconnut l'Estonie *de jure*. Le 22 septembre 1921, l'Estonie fut admise dans la Société des Nations. La Constitution estonienne, votée le 15 juin 1920, contient — fait unique — l'autonomie culturelle des minorités. Rendu à la paix, le peuple estonien a fait la preuve, depuis cette date, de sa vitalité et de sa maturité politique.

(1) *Bulletin d'Estonie*, 1919, n° 12, p. 35-36.

POITIERS. — IMP. MARC TEXIER.

-90/1378427

SL
15.994

Ar 933
Leontin